

École de musique

2025/2026



Notre école de musique s'adresse à tous, mélomanes ou musiciens, débutants ou confirmés.

Notre équipe de professeurs vous propose, en fonction de vos envies :

- Des **ateliers de découverte** adaptés aux plus jeunes (dès 3 mois), ouverts à tous niveaux et à tous publics, sans prérequis,
- Des **cours d'initiation** pour les enfants de moyenne section de maternelle jusqu'au CP
- Des **ensembles instrumentaux** pour débutants ou confirmés,
- Une **formation instrumentale complète**, dès l'âge de 7 ans et sans limite d'âge, alliant des cours individuels instrumentaux de 30 minutes hebdomadaire obligatoirement associés, dans les premières années à des cours de formation musicale en cours collectifs. Cet apprentissage est, dans l'idéal, complété par une pratique d'ensemble, dès les débuts de l'apprentissage.

Vous trouverez dans ce fascicule nos différentes propositions, les horaires des cours et le nom des professeurs enseignants.

Nous vous invitons à consulter notre site www.ares-actif.fr afin de découvrir davantage le fonctionnement de notre école, notre équipe pédagogique et le contenu de nos ateliers.

Pour tout renseignement complémentaire :

ecoledemusique@ares-actif.fr

03 88 61 63 82



Les inscriptions

Les inscriptions se font **sur rendez-vous exclusivement**.

Vous pourrez **réserver l'activité de votre choix**, en fonction des places disponibles, en prenant rendez-vous **depuis notre site à partir de mardi 15 juillet**

www.ares-actif.fr. école de musique inscriptions/tarifs

Les rendez-vous auront lieu fin juillet et fin août / début septembre.

Documents à fournir à l'inscription

Lors du rendez-vous d'inscription, vous devrez nous fournir :

- L'attestation de quotient familial établie par la CAF, **ET** celle de la Ville de Strasbourg, laquelle figurent votre quotient familial, votre adresse, les noms, prénoms et dates de naissance des élèves à inscrire pour les familles Strasbourgeoises dont le quotient est inférieur à 900. Pour les familles non strasbourgeoises, ou dont le quotient est supérieur à 900, une seule attestation sera nécessaire.

Les attestations peuvent être établies par :

- o pour les élèves boursiers et strasbourgeois, elle doit être établie par le Centre administratif (à faire établir depuis le site de la ville de Strasbourg).
- o la CAF. Il s'agit alors de l'attestation de paiement. Elle doit dater de moins de 3 mois

- le règlement (voir ci-dessous)

Le tarif le plus élevé sera appliqué aux familles ne pouvant justifier de leurs revenus.

Moyens de règlement acceptés

Le règlement peut se faire :

- en 1 fois par chèque, carte bancaire, espèces, chèques vacances
- ou en plusieurs fois
 - o En espèces (un chèque de caution couvrant le solde non payé lors de l'inscription sera indispensable)
 - o en plusieurs chèques remis au moment de l'inscription et encaissés en fonction de l'échéancier mis en place lors de l'inscription

Nous ne prendrons aucune inscription sans que le règlement intégral ait été remis à l'inscription, ou qu'un chèque de banque n'ait été déposé. AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE

Les tarifs

Nos tarifs sont adaptés en fonction des revenus sur présentation de l'attestation de quotient familial unique de la mairie.

Les élèves Strasbourgeois inscrits à un cours instrumental et dont le quotient familial est inférieur à 900, ont la possibilité de déposer un dossier de demande de bourse au moment de l'inscription.

Les cours instrumentaux

Notre équipe vous accompagnera dans l'apprentissage de :

L'accordéon

Mercredi de 11h à 13h

Christelle Scherer

Samedi de 9h30 à 14h30

Le chant, le chant lyrique, la technique vocale

Lundi de 15h à 19h30

Solveig Acuña

Mercredi à partir de 18h

La clarinette

Lundi de 16h à 19h

Soheil Peyghambari

Mercredi de 17h à 20h

Le clavecin

Mercredi de 17h à 21h

Eva Valtova

La flûte à bec

Vendredi de 16h à 19h

Julie Kihm

La flûte traversière et le traverso

Mercredi toute la journée

Cassandra Hupont

La guitare

Mardi de 16h à 19h

Marie Gayet

Mercredi de 13h30 à 19h

La guitare et le ukulele

Lundi de 15h à 21h30
Jeudi de 17h à 19h

Fernando Strasnoy

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

La harpe et la harpe celtique

Mardi de 15h30 à 21h

Marie-Lachat-Wurtz

Mercredi de 9h à 11h

Les percussions

Lundi de 15h à 19h

Edith Barth-Le Rôle

Samedi de 9h30 à 12h00

Les percussions

Mardi de 16h30 à 20h30

Charles Courbet

Le piano

Mercredi de 9h à 16h30

Thibaud Millon

Samedi de 9h à 14h30

Le piano

Lundi de 16h à 21h
Mercredi de 9h à 18h

Bruno Perrault

Mardi de 16h à 21h
Samedi de 9h à 13h30

Le piano jazz

Mercredi de 17h00 à 20h00

Anatole Milanese

Le saxophone

Lundi de 16h30-19h30

Marie Esposito

Samedi de 9h à 12h30

Le traverso et la flûte traversière

Mercredi de 9h à 12h / de 13h30 à 16h30 et de 17h à 20h
Jeudi de 14h30 à 16h30

Cassandra Hupont

La trompette

Jeudi de 16h à 20h30

Michel Calvayrac

La viole de gambe

Vendredi de 16h à 19h30

Marie-Paule Lefèbvre

Le violon

Mercredi de 11h à 15h

Marine Mairet

Jeudi à partir de 16h

Le violon et le violon alto

Mardi de 14h30 à 19h

Jean-Marc Paulin

Jeudi de 14h30 à 19h

Le violoncelle

Jour et horaires à confirmer

Clémence Préponiot

La formation musicale

La formation musicale complète l'apprentissage instrumental et est, dans les premières années d'apprentissage, obligatoire. Elle permet à l'élève de mieux appréhender les notions qu'il abordera lors de ses cours d'instrument et d'évoluer plus rapidement. La formation musicale comporte une partie théorique et un temps de chant choral.

Nous proposons des cours de formation musicale dès l'âge de 7 ans. Ces cours se découpent en 2 cycles de 4 années chacun.

Les enfants qui débutent leur apprentissage musical après l'âge de 9 ans bénéficient d'un cours adapté. Il s'agit du cours des « grands débutants ». Ce cours permet une évolution plus rapide. Les enfants apprendront en une année les notions que les plus jeunes auront acquises en deux années.

A partir de 15 ans, nous proposons des cours pour adultes.

Cycle 1

1er cycle – 1^{ère} année (POUR LES ENFANTS DE 7-8 ANS)

Mardi de 17h à 18h15 avec Pierre Julienne
Mercredi de 10h à 11h avec Rajani Turlletsky
Vendredi de 17h à 18h15 avec Pierre Julienne

Grands débutants (POUR LES ENFANTS DE 9-14 ANS)

Mercredi FM de 15h45 à 16h30 avec Mathilde Juliet

Le cours des grands débutants est idéalement complété par l'atelier Chant choral de 14h45 à 15h45 avec Rajani Turlletsky

1er cycle – 2^{ème} année

Mardi de 17h45 à 19h Pierre Julienne
Mercredi de 11h à 12h avec Rajani Turlletsky
Vendredi de 17h45 à 19h avec Pierre Julienne

1er cycle – 3^{ème} année

Lundi de 17h à 18h15 avec Chloé Rozaire
Mercredi jeune chœur de 14h45 à 15h45, puis FM de 15h45 à 16h30 avec Rajani Turlletsky
Jeudi de 17h à 18h15 avec Boris Desmares

1er cycle – 4^{ème} année

Lundi de 17h45 à 19h avec Chloé Rozaire
Mercredi de 14h à 14h45, puis jeune chœur de 14h45 à 15h45 avec Rajani Turlletsky
Jeudi de 17h45 à 19h avec Boris Desmares

Cycle 2

2^{ème} cycle – 1^{ère} année

Samedi de 09h30-10h20 avec Chloé Rozaire
Jeudi de 17h45 à 18h35 avec William Chatry

2^{ème} cycle – 2^{ème} année

Lundi de 19h à 19h50 avec Chloé Rozaire

2^{ème} cycle – 3^{ème} et 4^{ème} année

Jeudi de 18h35 à 19h25 avec William Chatry

Pour les adolescents et adultes, à partir de 15 ans

1^{ère} année

Lundi de 19h à 19h50 avec Pierre Julienne

2^{ème} année

Vendredi de 19h à 19h50 avec Pierre Julienne

Les ateliers de découverte

Ces ateliers sont destinés aux plus jeunes, de 0 à 7 ans

L'Atelier Bébé musique

Marie Gayet

POUR QUI ? les jeunes enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents
QUAND ? samedi matin, pendant 1 heure (de 9h à 10h-10h à 11h ou 11h à 12h)

L'initiation musicale

Julien Barrière

POUR QUI ? les enfants de moyenne section de maternelle jusqu'au CP inclus
QUAND ? les 4-5 ans, mercredi ou samedi de 11h à 11h50
les 5-6 ans, mercredi ou samedi de 10h à 10h50
les 6-7 ans, mercredi ou samedi de 9h à 9h50

Les ateliers pour tous

Ces ateliers s'adressent à tout mélomane, musicien ou non instrumentiste

Amusic'ons-nous

Julien Barrière et Mathilde Juliet

POUR QUI ? pour les enfants à partir de 12 ans et les jeunes adultes présentant toutes sortes de handicap
QUAND ? mercredi de 14h30 à 15h30

Batucada kids

Charles Courbet

POUR QUI ? les enfants âgés de 8 à 15 ans, musiciens ou non
QUAND ? Vendredi, horaires à définir

Le jeune Chœur

Rajani Turlletsky

POUR QUI ? les adolescents âgés de 10 à 15 ans, musiciens ou non
QUAND ? mercredi de 14h45 à 15h45

L'Atelier rythme & voix

Julien Barrière

POUR QUI ? enfants âgés entre 7 ans et 12 ans
QUAND ? mercredi de 13h30 à 14h30 pour les 7-10 ans

Les ateliers d'ensemble instrumentaux

Ces ateliers nécessitent l'apprentissage d'un instrument et un niveau prérequis

L'Ensemble de violons

Marine Mairet

POUR QUI ? Enfants âgés entre 7 ans et 12 ans inscrits à l'école de musique de l'ARES
QUAND ? Jour et horaires à convenir

L'ensemble de clarinettes

recrutement en cours

POUR QUI ? A partir de 7 ans et dès la première année de pratique instrumentale (réservé aux élèves de l'ARES et aux élèves inscrits dans une école du réseau de la Ville de Strasbourg)
QUAND ? jour et horaire à convenir

L'ensemble de flûtes traversières

Cassandra Hupont

Informations à venir

L'ensemble de saxophones

Marie Esposito

POUR QUI ? saxophonistes ayant 4 années de pratique minimum, (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)
QUAND ? Jeudi de 20h30 à 21h

L'atelier d'improvisation jazz

Marie Esposito

POUR QUI ? tous les amateurs de jazz, pratique instrumentale de 2 ans minimum, à partir de 10 ans. Atelier ouvert sur évaluation du niveau
QUAND ? samedi de 13h30 à 15h

L'atelier de musique ancienne

Eva Valtova

POUR QUI ? tous les instrumentistes ou chanteurs ayant un niveau de 2ème cycle minimum (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)
QUAND ? 45minutes/semaine, le mercredi, horaire à définir

Le Consort

Marie-Paule Lefebvre

POUR QUI ? pour les violistes, mais également les flûtistes (flûtes à bec et traverso), les violonistes ou les chanteurs ayant 3 années de pratique minimum, (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)
QUAND ? vendredi horaire à convenir

L'ensemble de cuivres

Michel Calvayrac

POUR QUI ? les trompettistes ayant minimum 4 années de pratique. (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)
QUAND ? 1heure tous les 15 jours, jour et horaire à définir

L'ensemble de guitares

Fernando Strasnoy

POUR QUI ? les guitaristes classiques, pratique instrumentale de 3 ans minimum, à partir de 10 ans et sans limite d'âge. (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)
QUAND ? jeudi de 19h à 20h pour les ados / 20h à 21h pour les adultes

La Musique de chambre

Bruno Perrault

POUR QUI ? les élèves de 2^{ème} cycle minimum, inscrits à l'école de musique de l'ARES.
QUAND ? jour et horaire à définir

L'Orchestre baroque

Julie KIHM

POUR QUI ? pour les vents (flûte traversière, traverso, flûte à bec et hautbois), les cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse, viole de gambe, guitare, harpe), le clavecin et le chant. A partir du 2ème cycle ou 5 années de pratique solides (évaluation préalable pour les musiciens Hors ARES)
QUAND ? vendredi de 19h30 à 20h30